

RAPPORT DES VÉRIFICATEUR·TRICES AUX COMPTES
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale du 25 mars 2025, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

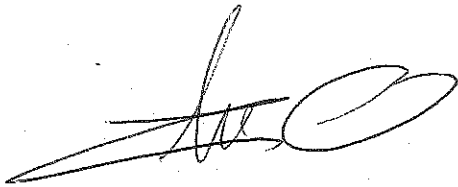
Nous avons procédé, par sondage, au contrôle des écritures et vérifié à ce qu'elles soient documentées par des pièces comptables. Nous nous sommes assurés de la concordance des écritures du bilan et des comptes de pertes et profits.

Le total des charges s'élève à CHF 99'680,24 et les recettes à CHF 113'676,19. Il en résulte un bénéfice de CHF 13'995,95.

Au 31 décembre, les fonds propres de l'association se montent à CHF 94'735,77.

Nous remercions Diego Esteban pour la tenue des comptes ainsi que le trésorier David Furrer pour le travail effectué et vous proposons d'approuver les comptes pour la période écoulée.

Les vérificateurs aux comptes :



Denis Chiaradonna



Pierre Eckert

Genève, le 17 mars 2026